



Ifremer

Objet : Votre demande d'avis au sujet  
de la demande de renouvellement des  
Cantonnements de Ste Luce, Cap  
Chevalier et Case Pilote

Direction de la Mer de la Martinique  
97281 Fort de France Cedex

Ref : DEL-ANT-16 -009

Le Robert, le 20 avril 2016

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez transmis pour avis la demande de renouvellement des  
cantonnements de Ste Luce, Cap Chevalier et Case-Pilote.

Si nous sommes plutôt favorables au principe de ces cantonnements qui  
soulagent certainement les milieux considérés de la pression qu'ils subissent,  
nous suggérons cependant que soit demandé au Comité régional des pêches  
maritimes et des élevages marins :

- 1- qu'il précise les objectifs qu'il donne à la mise en cantonnement de ces  
zones (espèces à protéger, partie du cycle de vie de ces espèces, ...) et  
les résultats qu'il en attend (augmentation du rendement des pêcheurs,  
reconstitution de populations surexploitées, ...)
- 2- qu'il propose les suivis à mettre en œuvre pour évaluer les effets de  
ces cantonnements.

Si le Comité le souhaite, l'Ifremer est prêt à apporter son soutien à la  
définition d'une telle évaluation.

Bien entendu, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer,  
Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Emmanuel Thouard,  
Délégué IFREMER pour les Antilles françaises.

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de Martinique**

79, route de Pointe-Fort  
97231 Le Robert  
Martinique

téléphone 0596 66 19 40  
télécopie 0596 66 19 41  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21  
<http://www.ifremer.fr>